

2011-0090  
2012-08-27

# Mélange parfumé Mint-X Super

Pour la fabrication et la formulation  
RÉPULSIF POUR ANIMAUX  
SOLUTION

GARANTIE:

Salicylate de méthyle	36%
Essence de menthe des champs	36%
Essence de camphre	23%
Essence d'eucalyptus	5%

**EMPECHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**



AVERTISSEMENT – POISON  
AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX  
AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 30503 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRE

CONTENU NET: 500 ml – En vrac

Fabriqué pour:  
Mint-X Corporation  
20-48 119 St.  
College Point, NY 11356  
USA  
[www.mint-x.com](http://www.mint-x.com)  
1-877-646-8224

**MODE D'EMPLOI:** À utiliser exclusivement dans la fabrication et formulation des produits enregistrés sous la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**PRÉCAUTIONS:** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Éviter d'inhalier les vapeurs. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Provoque une irritation des yeux et de la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de chiquer du tabac. Ne pas réutiliser les vêtements contaminés sans les laver préalablement.

**PREMIERS SOINS:**

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par un centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**INFORMATION TOXICOLOGIQUE:** Traiter selon les symptômes.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**ÉLIMINATION:**

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.